

les
rendez-vous
Jeunesse
en **savoie**

Dossier

Des locaux pour les jeunes : un outil nécessaire de la politique jeunesse ?

Juin 2001



Education à
l'environnement



Politique
enfance - jeunesse



Soutien à la
vie associative



Dialogue
territorial

CPIE Savoie Vivante

63 rue Dacquin, 73000 Chambéry

Tél. 04.79.85.39.32 - www.savoievivante-cpie.org

Des expériences douloureuses

- **Curienne** : un local ouvert depuis 20 ans, qui a accueilli plusieurs générations de jeunes de la commune et qui vient, à la demande des jeunes, de fermer. La salle a été dégradée, elle était régulièrement investie par des jeunes venus d'ailleurs, des problèmes d'alcool, drogues... ont été repérés.
Contact : M. Bovagnet, élu local à Curienne
- **La Ravoire** : en 1996, des jeunes en difficulté ont sollicité les élus pour un local. Ils se sont organisés en association mais n'ont pas réussi à gérer le local qui a failli brûler. Depuis la réflexion autour de la politique jeunesse s'est mise en place.
Contact : M. Mignola, maire et conseiller général, La Ravoire

Un professionnel référent sur les locaux

- **Aigueblanche** : des jeunes ont sollicité les élus pour avoir une salle. Ceux-ci ont fait appel à la MJC de Moutiers pour des conseils et un accompagnement. Un animateur a été mis à disposition, des expériences ont eu lieu pendant deux étés. Actuellement le local est ouvert avec l'animateur et fonctionne aussi en autonomie mais une autonomie sous « surveillance » : un lieu central dans la commune, des visites impromptues de l'animateur, un système de fiches de présence... Une confiance réciproque mais organisée et « revisitée » régulièrement !
Contact : Cédric Jay, animateur, Maison des jeunes et de la Culture de Moutiers
- **Saint Jean d'Arvey** : l'espace jeunes citoyens, un local pour les jeunes avec un accompagnement systématique de l'animateur. Ce local n'est pas perçu par les jeunes comme un but, c'est le projet global qui les motive. Une association de jeunes mineurs a été créée.
Contact : Eric Tondelier, Fédération des Francas

Une politique jeunesse qui se construit

- **Modane** : les jeunes qui demandaient un local n'ont pas voulu en prendre la responsabilité. La mairie, en 1998, a alors ouvert un local avec un animateur, les jeunes sont venus nombreux (16-18 ans). Permanences tous les soirs et le samedi. Le local a été entièrement réhabilité, ce sont maintenant les pré-adolescents qui s'y sont installés. Un conseil de maison a été constitué notamment avec des parents. Les plus âgés passent pour voir l'animateur mais ne restent plus.
Contact : Xavier Lett, conseiller général, Modane
- **Les Echelles-Saint Laurent du Pont** : expérience en cours de réalisation. De petites communes souhaitent mettre à disposition des locaux pour les jeunes ; locaux à partager. L'association d'animation essaie d'accompagner les jeunes et de trouver des adultes référents.
Contact : M. Franco, association PAJ Saint Laurent du Pont (38)

Théâtre interactif : une parole partagée avec les jeunes

Des jeunes de Saint Baldolph et de Saint Jean d'Arvey ont travaillé avec l'association THEATRO pour mettre sur pied deux scénarios qui seront présentés en début d'après-midi.

Comment demander un local aux élus ?

Comment demander un skate parc ?

Deux occasions de partager le point de vue, le ressenti des jeunes face aux élus locaux. Et bien sûr la possibilité pour le public de faire valoir d'autres hypothèses pour faire évoluer le scénario.

Contact : Théâtre 73230 Veyrel Pragondran – 04 79 33 21 56



Le « local jeune » dans une politique jeunesse

Intervention et synthèse par Gabriel d'Elloy

Intervention et synthèse de M. Gabriel D'Elloy,
directeur de l'Institut Régional de travail social de Reims.
Dans le cadre des Rendez-vous jeunesse en Savoie le 9 juin 2001.

Quatre raisons ont conduit l'intervenant à accepter bien volontiers de contribuer au travail de cette journée :

- Au fil d'une carrière professionnelle qui l'a amené à être successivement animateur de jeunes, directeur de centre socio-culturel, permanent national d'un réseau d'équipements de quartier, chargé d'études et consultant sur les politiques de la ville, responsable enfin d'un centre de formation, Gabriel d'ELLOY a constaté que la revendication de locaux et d'espaces par les jeunes de 11 à 25 ans s'est imposée à lui comme une question récurrente et incontournable, en milieu urbain comme en milieu rural.
- Praticien des politiques jeunesse, chargé d'animer des dispositifs ou de conseiller des municipalités, formateur, Gabriel d'ELLOY a pu formaliser avec des professionnels de terrain, mais aussi avec des bénévoles et des élus, une réflexion et une méthodologie en matière de locaux jeunes, et plus largement de politique jeunesse, constatant à quel point les acteurs et les responsables de ces politiques sont démunis, improvisent et ne prennent pas le temps de capitaliser leurs expériences et de les transmettre.
- Prenant conscience du document qui cadre la politique en faveur de la jeunesse, adopté par le Conseil Général de la Savoie le 27 juin 1997, mais en découvrant aussi la démarche contractuelle engagée sur les différents cantons, Gabriel d'ELLOY a pu se rendre compte de l'état d'avancement et de la problématique des politiques jeunesse savoyardes, y retrouvant d'emblée des analyses et des orientations rencontrées sur d'autres départements ou agglomérations : approche globale de la jeunesse au niveau d'un territoire, refus de la démagogie ou du gadget, politique nécessairement partenariale, etc.
- Enfin, l'organisation même de la journée allait permettre de se référer à une quinzaine de situations locales et au témoignage théâtralisé de quelques jeunes : témoignages, interrogations, expériences, réussites ou échecs, tâtonnements qui allait permettre de parler au plus près des réalités et de rejoindre des politiques jeunesse en train de se construire et de se chercher. Animateur et formateur de profession, Gabriel d'ELLOY pouvait concevoir sa contribution à cette journée comme celle d'un catalyseur qui allait permettre et faciliter le poursuite de la réflexion et des actions locales, informant ou confirmant les analyses et les démarches en cours, leur permettant – il faut l'espérer – de s'enrichir, de se consolider... et de prendre du recul, avec la complicité d'un regard et d'une parole extérieurs.

Du coup, l'écrit qui suit, comme les interventions de Gabriel d'ELLOY en fin de matinée et dans l'après-midi, tente une synthèse en se référant – autant que possible – à tout ce qu'ont apporté les témoignages et les interventions des unes et des autres, salle y compris, très intéressée visiblement par ce qui s'échangeait au cours de cette journée départementale.



La demande d'un local par les jeunes - Enjeux, ambiguïtés, interrogations -

La demande d'un local est une bonne vieille revendication des jeunes, et pas seulement des plus « en difficulté » tant s'en faut, on la retrouve partout en France, dans les quartiers comme sur les cantons ruraux.

Cette demande était généralement esquivée et souvent mal traitée, la démagogie ou l'improvisation ne s'avérant pas une réussite. Les demandes des jeunes méritent d'être prises au sérieux, mais également décryptées ; comme les réponses ou les non-réponses des adultes, elles sont complexes, ambiguës et lourdes d'enjeux. Elles justifient donc une réflexion approfondie et de la méthode.

Enjeux

Constatons tout d'abord qu'il est des enjeux à ne pas éluder lorsqu'on analyse les demandes de locaux exprimées par les jeunes.

- **Une « vraie » demande de locaux**

Personne aujourd'hui ne conteste le légitime besoin des jeunes de trouver des lieux pour se rassembler et se regrouper, l'hiver notamment, lorsque les locaux existants, spécialisés ou polyvalents s'avèrent inadaptés ou ne sont pas en mesure de répondre à cette demande. Du coup, les jeunes se retrouvent dans les halls ou escaliers d'immeuble, la rue ou les abris bus, ... dans des appropriations souvent mal vécues par le voisinage.

La demande est celle d'un lieu où se retrouver pour « ne rien faire », pour « glander »... ce qui se révèle inadmissible pour beaucoup d'adultes, voire d'animateurs qui exigeraient tout de suite des projets et des activités concrètes.

Cette vraie demande, il apparaît difficile de la prendre en compte au travers d'un local qui réglerait tout pour tous les jeunes !

- **Des jeunes différents**

De 11 à 25 ans, enfants, préadolescents, jeunes majeurs, ont des demandes et des attentes bien différentes, car les classes d'âge, les sexes, les appartenances socio-professionnelles, les lieux de résidence, les parcours scolaires ou d'insertion dans l'emploi, les histoires des uns et des autres, des fratries et des groupes, diffèrent et traversent la jeunesse, sans oublier la situation problématique difficile d'une partie des jeunes, avec des phénomènes d'exclusion, d'affrontement, etc.

De 11 à 25 ans, il y a là un long « sas » vers l'âge adulte qui passe par des tensions et des conflits avec les adultes (parents, éducateurs, ...) ou entre jeunes, et dont le local ou les espaces jeunes vont être le(s) révélateur(s). Que les locaux jeunes drainent aussi les problèmes que connaît une partie de la jeunesse (drogue, errance, violence) n'est pas étonnant.

- **L'apprentissage de la vie en société**

Au travers de la permanente et difficile négociation/renégociation des règles (du local, mais pas seulement) se joue un apprentissage de la vie en société, une confrontation à la loi avec son cortège de provocation, de tension, de mise à l'épreuve. Qu'il s'agisse de respecter le local et le matériel mis à disposition, les horaires qu'on a fixés, les autres, il y a là un apprentissage de la vie en société et de la prise de responsabilité.

- **Le rapport aux adultes**

Les jeunes conviennent généralement eux-mêmes que l'utilisation d'un local public ou privé suppose une supervision de la part des adultes ; ils parlent eux-mêmes de « garde-fou » comme s'il fallait en quelque sorte les protéger d'eux-mêmes ou de certains « dérapages », de certaines « dérives » qui conduiraient à l'échec.

- **La reconnaissance des jeunes**

Le « faites-nous confiance » est bien la revendication sous-jacente, accompagnée par une structuration du groupe de jeunes : prendre des responsabilités, s'organiser pour gérer local et matériel, mais aussi phénomènes de groupe, monter des projets.



Ambiguïtés

Au regard de ce qui se joue à l'adolescence ou du côté des jeunes adultes, il est des ambiguïtés, à regarder en face et à dépasser dans les demandes des jeunes comme dans certaines des réponses apportées en matière de locaux jeunes. Des écueils sont à éviter, des contraintes sont à gérer pour s'éviter échecs et dérapages, pour limiter les « risques » en ce qui concerne un type de structure qui est nécessairement « mis à l'épreuve » par le(s) jeune(s) qui tente(nt) d'en éprouver les limites.

Six écueils sont à prendre en compte :

- éviter l'ouverture suite à un chantage au local : une négociation lucide s'impose, qui se garde de démagogie, qui sait dire non quand il le faut, ou « pas tout de suite » ;
- se prémunir de certaines ségrégations ou confiscation du local, tout en prenant en compte les légitimes revendications d'appropriation (à cet égard, les adultes peuvent être questionnés) ;
- se garder d'offrir des locaux inadaptés, indécents, trop petits, des moyens trop longtemps insuffisants, des locaux qui seraient à juste titre vécus comme une relégation (cf. certaines caves). En revanche, parler du coût du local est important.
- ouvrir un local pour les jeunes sans référent ou responsable parmi les jeunes, sans un suivi ou un accompagnement par un (des) adulte(s)
- installer un local sans mettre en place un politique jeunesse plus large conjuguant d'autres moyens et réponses, avec comme étape préalable un diagnostic et un inventaire de l'existant, réactualisés ensuite très régulièrement.

Interrogations

Les témoignages des jeunes comme des adultes soulèvent un certain nombre de questions et d'interrogations, en filigrane de ce qui vient déjà d'être constaté. Ce sont ces interrogations qui nous amènent à penser qu'il n'y a pas de recette, mais des questions de société, de valeurs, de lien social qui se jouent entre jeunes et adultes, dans leur rapport vite conflictuel au monde, même quand il s'agit de jeunes « apparemment sans problèmes » (?). Ces interrogations nous conduisent à continuer de nous former sur le sujet, de nous informer, d'échanger.

- Quelle est notre capacité à rebondir, avec les jeunes, après un « échec » du local, comment analyser une fermeture et gérer une « dérive », des « dérapages », des « conflits » ?
- Quelle est notre capacité à soutenir la prise de responsabilité des jeunes, leur respect des règles, une démarche vers l'autonomie ? Notre capacité à les aider à structurer leur groupe ?
- Quel est le territoire pertinent ou l'étagement des territoires pour concevoir et gérer une politique jeunesse (proximité/quartiers, commune, canton/agglomération) ? Quel niveau d'offre en matière de locaux et d'espaces pour ce(s) territoire(s) ?
- Comment situer la responsabilité des maires et des élus, sur des politiques jeunesse qui les interpellent frontalement ? Responsabilité directe ou délégation ?
- Comment ouvrir un local et conduire une politique pour la jeunesse qui fasse sa place aux jeunes les « plus en difficulté » ?



Les conditions de faisabilité de locaux pour les jeunes

Conseils et recommandations

Des expériences réussies, ratées ou mitigées de locaux de jeunes, en Savoie ou ailleurs, en milieu urbain comme dans les cantons ruraux, il se dégage comme une quasi-méthode, un ensemble de conseils et de recommandations – et non pas des recettes – pour assurer et étayer une démarche : à chaque fois, elle est singulière et originale, ancrée dans le territoire et son histoire, chevillée à des jeunes qui, pour partager un certain nombre de choses, ne sont jamais les mêmes et... qui vieillissent.

Une offre de locaux et d'espaces à élargir et animer, à l'échelle d'un territoire pertinent pour les jeunes

On est loin d'un local jeunes pour le canton ou les quartiers et auquel on affecterait tout ce que les autres équipements ou réponses socio-culturelles ne peuvent offrir aux jeunes.

- a) Un traitement des demandes des jeunes à la carte, qui prend le temps d'écouter les jeunes dans leur diversité, qui découpe et analyse leurs demandes en dialogue avec eux, qui prend en compte leur rapport au temps et à la durée (différent des adultes, d'où des tensions et impatiences à gérer). Quel diagnostic partagé et régulièrement actualisé ? Quelle capacité à entendre les différences entre les jeunes et entre jeunes et adultes ?
- b) Une pluralité et une diversité de lieux et d'espaces, proches du domicile ou plus éloignée, permanents ou occasionnels, spécialisés (ex : activités sportives) ou non, plutôt modestes et légers que lourds et coûteux : quelles est la géographie cantonale et intercantonale de ces lieux, voire des espaces de plein air ? Quelles sont les manques ? Quelles sont les dessertes et moyens de transport ?
- c) Des locaux ouverts, si possible à divers publics, à divers projets élaborés par les jeunes, notamment quand il s'agit de locaux de proximité où les jeunes veulent d'abord se retrouver, entre copains... sans nécessairement de projets ou d'activités prédéterminés.

Un « concept » de local qui mobilise un certain nombre de ressources humaines et de moyens matériels

On est loin des « murs » et d'une réponse « physique », là où il se vérifie que le plus important est ce qui va se jouer au travers des relations entre les jeunes et avec les adultes.

- a) Les ressources et les attentes des jeunes eux-mêmes fondent le local, dès sa préparation lointaine et tout au cours de la phase d'élaboration et de mise en place, puis pour la suite. Ne pas penser et faire à leur place quand on constate qu'ils peuvent prendre en compte beaucoup de choses (aménagement, entretien, recherche de financement, ...). Les ressources des jeunes, c'est aussi leurs capacités à prendre des responsabilités, à les partager, à les évaluer, à les remettre en question.
- b) Un accompagnement qualifié d'adulte(s), animateur ou éducateur professionnel, mais aussi bénévole : tout le problème est de négocier avec les jeunes la nature, l'étendue et les modalités de ce suivi, de cet accompagnement dont l'objectif reste, dès lors que les jeunes grandiront, qu'il devienne léger, discret et cependant efficace (garde-fou, recours).

Même dans les cantons ruraux, il semble qu'on ne puisse se passer d'un professionnel dont la formation, l'encadrement et le soutien ne sont pas à occulter si on veut lui permettre de durer et d'être efficace.

Il vaudrait mieux qu'il ne soit pas issu du secteur géographique, qu'il sache travailler avec les jeunes, mais aussi avec les associations ressources du secteur, les familles, les élus, les autres intervenants sociaux (dont la prévention spécialisée). L'objectif est en effet de mobiliser, à travers le professionnel, un réseau. Des bénévoles peuvent assurer le suivi de tel ou tel local, mais comment éviter leur essoufflement ?



- c) Des moyens matériels suffisants et décents sont nécessaires. Ce ne sont pas les locaux les plus coûteux en investissement et en fonctionnement qui répondent le mieux aux besoins des jeunes. L'implantation du local, au regard du voisinage, est un élément important à prendre en compte.

Un pilotage et une gestion avec les jeunes et dans une politique jeunesse

Si le local jeunes ne peut être isolé et constitué, la seule réponse en matière de politique jeunes, si le local jeune ne peut être suivi par un professionnel ou un bénévole sur lequel l'ensemble des adultes et de la société locale se déchargerait des « face-à-face » avec sa jeunesse, c'est bien dans un partenariat et politique globale que se pilote et se gère, dans la durée, avec ses hauts et ses bas, un local pour les jeunes.

- a) Un contrat et un minimum de règles sont négociés et renégociés en permanence avec les jeunes : c'est la clé et la difficulté du dispositif. Il importe d'identifier ces quelques règles intangibles qui cadreront le local : respect des locaux et du matériel, respect des autres et ouverture à d'autres, absence de consommation et de commerce de drogues et d'alcool, heures d'ouverture et de fermeture, relations avec l'environnement (cf. tapage, incivilité).
- b) Une implication des habitants et, peu ou prou, des familles : la multiplication des locaux jeunes, le fait qu'ils sont ouverts à des mineurs qui par ailleurs mettent en permanence à l'épreuve le cadre (du moins pour certain d'entre eux) nécessitent que les familles soient impliquées, sur des modalités à trouver, elles-mêmes légères et efficaces.
- c) Une gestion partenariale, en lien avec les élus, dans le cadre d'une politique jeunesse plus globale. A chaque fois, il s'agit de concevoir le type de gestion qui responsabilisera le mieux les jeunes et qui associera d'autres partenaires (élus, habitants, familles), qu'il s'agisse d'une association intégrant quelques adultes, d'une commission « jeunes », d'un groupe de pilotage, c'est dans cette instance que se géreront pré-projet, ouverture et fermeture, situations de crise ou de dérive.

En conclusion, il apparaît que le travail autour des locaux jeunes appelle :

- une poursuite de la réflexion au niveau cantonal et intercantonal, parfois à cheval sur urbain/rural ou sur deux départements ;
- une réflexion parallèle sur la capacité de l'ensemble des associations locales à se rajeunir et à faire une place effective aux jeunes (anniversaire de la loi 1901 oblige) ;
- une formation des professionnels et des bénévoles relais qui s'impliquent dans le suivi et la mise en œuvre des locaux jeunes et des politiques jeunesse : une formation, mais aussi un encadrement, une supervision, un soutien par le biais de réseaux ou lieux ressources.

